



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-1051>

Département(s) de publication : 51

Annonce n° 26-1051

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre Hospitalier Universitaire de Reims, en qualité d'établissement support du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne (GHUC)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26510005700487

Ville : Reims

Code postal : 51100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 51

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2919347&orgAcronyme=x7c)

Identifiant interne de la consultation : MAPA-Transports-Spe-Relance

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des marchés publics

Adresse mail du contact : cellulemarches@chu-reims.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 326832531

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, est fourni le certificat de qualifications professionnelles ou agrément relatif à l'activité de l'entreprise. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou DUME.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, est fournie une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le

chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés concernant la capacité économique et financière il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le Centre Hospitalier Universitaire. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou DUME.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : • Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Pour cette consultation, les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou DUME.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 05/02/2026 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Établissement Public de Santé

Critères d'attribution : 1) Prix (35%) 2) Moyens humains, de transport et équipements (20%) 3) Qualité de l'organisation, de la traçabilité, du mode dégradé, hygiène et sécurité (45%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Transports terrestres spécifiques (relance)

Code CPV principal - Descripteur principal : 60000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet des prestations de transports terrestres spécifiques pour le Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne dont l'établissement partie bénéficiaire des lots relancés est le Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Le marché est divisé en 2 lots. Le présent marché prend la forme d'un accord cadre à bons de commande au sens du 2e alinéa de l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, lequel est exécuté par l'émission de bons de commandes successifs dans les conditions prévues aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord cadre est mono-attributaire et est conclu sans minimum mais avec un maximum. Le montant annuel maximum ne pourra excéder 300 % du montant déterminé par l'application des prix du titulaire à la date de début d'exécution aux quantités estimatives. Le marché est passé pour la période à compter du 1er juin 2026, ou de la date de réception de la notification si cette dernière est ultérieure, jusqu'au 31 octobre 2027. Cette période initiale est reconductible tacitement pour 1 période de 12 mois, soit du 1er novembre 2027 au 31 octobre 2028.

Lieu principal d'exécution du marché : Reims

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 7 - Transports non programmés de produits sanguins labiles (PSL), produits pharmaceutiques et échantillons Biologiques pour le CHU de REIMS - sur Reims

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 60000000

Lieu d'exécution du lot : Reims

- **Description du lot :** Lot 11 - Transports de produits anticancéreux au départ du CHU de Reims

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 60000000

Lieu d'exécution du lot : Reims

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente procédure s'inscrit dans le cadre de la fonction achat mutualisée du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne (GHUC). Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims, en qualité d'établissement support du GHUC, est compétent pour assurer la passation, la signature et la notification des marchés, ainsi que les éventuelles modifications, reconductions ou non-reconduction et résiliation. Le ou les établissements parties bénéficiaires assure(nt), à titre individuel, l'exécution des marchés et réalise(nt) notamment les opérations suivantes : commandes, vérifications, liquidation et mandatement des factures et toute autre mesure relevant des opérations d'exécution. -- *Les candidatures et les offres seront obligatoirement Autres informations complémentaires : transmises par voie électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> jusqu'à la date et heure limites de remise des offres. -- *Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe n° 1 au Règlement de la Consultation qui est en accès libre sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. -- *Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la Consultation (annexe n° 1). -- Le CHU pourra recourir à la négociation mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/01/2026